

des eaux de sources seulement, et non des eaux prises directement aux rivières : Gier, Chagnon ou autres.

QUALITÉ DE L'EAU

Au cours du travail d'ouverture de cette tranchée, une saison sèche est survenue, le débit des sources aura baissé considérablement, non seulement dans la vallée du Gier, mais dans celle du Chagnon et dans toutes les autres vallées.

On s'est aperçu alors que si les sources pouvaient suffire pendant des périodes comportant plusieurs années, il y avait aussi des périodes où pendant des semaines, des mois peut-être, il faudrait avoir recours aux eaux prises directement au Gier. On aura alors abaissé le point de départ du canal d'aqueduc, de manière à permettre l'établissement du réservoir de décantation par le repos dont parle M. de Gasparin, et qui mesurait 54 mètres de rayon, 5^m,80 de profondeur et emmagasinait 45,550 mètres cubes.

Delorme a vu les vestiges de la vanne de prise d'eau au lit du Gier, et ceux du barrage en travers de la vallée ; M. de Gasparin n'a pas vu ces vestiges, ils avaient disparu, mais il a mesuré le réservoir et vu la tranchée de communication avec le Gier, cette tranchée n'était pas voûtée et M. de Gasparin ne dit pas que ce réservoir ait été maçonné et voûté ; donc il était à ciel ouvert.

Il est probable que cette réserve n'était utilisée que comme complément et seulement pour parer à l'insuffisance des sources, ainsi que cela se passe actuellement aux barrages de Rochetaillée et de La Valla, pour les villes de Saint-Etienne et de Saint-Chamond.